

ECOVIVA SR+



Finition Intérieure Mate Sans Reprise et Anti Reflets.

Ecolabel



DEFINITION / DESTINATION

Peinture pour plafonds, Mate anti-reflets, à base de résine P.V.A. Procure un joli aspect mat avec un haut pouvoir couvrant. Masque les imperfections du support. Dotée d'excellentes propriétés en pulvérisation.
INTERIEUR

PRODUIT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE HUMAINE TOUT EN GARANTISSANT UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE.

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) Valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/a) : 30 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 15 g/L de C.O.V.

FAMILLE	AFNOR T 36-005 Famille 1 Classe 7a2
COMPOSANTS LIANT	P.V.A : (acétate de polyvinyle)
DENSITE à 20°	1.38 g/ml ± 0.03
VISCOSITE à 20°C	
EXTRAIT SEC EN POIDS	55.00% ± 2 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	35.00% ± 2 %
DILUTION	Dilution avec un max de 10 % d'eau pour la première couche, et sans dilution pour la seconde.
SECHAGE	Au Toucher : 2h00 ; Recouvrable : 4h00 ; A Cœur : Plusieurs jours.
ASPECT	Mate. Brillance : 2
RENDEMENT MOYEN	6 à 8 m ² /L
COULEUR	Blanc
CONDITIONNEMENT	3 L / 10 L

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPO RTS	Elle devra être conforme au DTU en vigueur. Bien homogénéiser le produit avant son application. Les surfaces à peindre telles que plâtre, plaque de plâtre, enduit et ciment, doivent être propres, sèches, sans poussière et dégraissées. Les fonds doivent être propres, secs et sains. Les surfaces absorbantes doivent être imprimées au préalable. Appliquer à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture en deux couches.
CONDITIONS CLIMATIQUE	La température ne devra pas être inférieure à +5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.

NOMBRE DE
COUCHES

Deux couches

MATERIEL
D'APPLICATION

Brosse, Rouleau ou Pistolet

NETTOYAGE

Eau avant séchage.

PRECAUTIONS

Produit considéré comme non dangereux. Voir la Fiche de donnée de sécurité.

CONSERVATION

12 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Ecoviva SR+

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Peinture

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Espace Revêtements
345 rue Piani
FR-69480 Amberieux d'Azergues
Tél. 04 74 67 19 99, Fax: 04 74 60 26 09

Personne à contacter

Courriel

Fiche de données de sécurité rédigée le

31-01-2019

Version de la fiche de données de sécurité

2.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

▼ 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Non utilisable

Mention d'avertissement

-

▼ Mention(s) de danger

Non utilisable

Conseil(s) de prudence

Précautions -
générales -
Intervention -
Stockage -
Élimination -

▼ Contient

Non utilisable

▼ 2.3. Autres dangers

Non utilisable

▼ Autre étiquetage

Contient de 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT), 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1)). Peut produire une réaction allergique. (EUH208).

Autre

Émissions dans L'air intérieur: A+.

COV

VOC-MAX: 10 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A/a (PA)): 30 g/l.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM : 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 2634-33-5 N° CER: 220-120-9 N° d'indice: 613-088-00-6
 PROPORTION : <0.05%
 CLASSIFICATION CLP : Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Eye Dam. 1, Acute Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2
 H302, H315, H317, H318, H330, H400, H411 (M-acute = 1)

NOM : Pyrithione zincique
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 13463-41-7 N° CER: 236-671-3 N° REACH: 01-2119511196-46
 PROPORTION : <0.05%
 CLASSIFICATION CLP : Acute Tox. 3, Eye Dam. 1, Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1
 H301, H318, H331, H400, H410 (M-acute = 100) (M-chronic = 10)

NOM : 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 55965-84-9 N° CER: - N° d'indice: 613-167-00-5
 PROPORTION : <0.0015%
 CLASSIFICATION CLP : Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2
 H226, H315, H317, H331, H332, H411

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

ATEmix(inhale, vapour) > 20

ATEmix(inhale, dust/mist) > 5

ATEmix(dermal) > 2000

ATEmix(oral) > 2000

N chronic (CAT 4) Sum = $\sum(Ci/(M(\text{chronic})^i * 25) * 0.1 * 10^{\text{CAT}4}) = 0,00033432 - 0,00050148$

N acute (CAT 1) Sum = $\sum(Ci/M(\text{acute})^i * 25) = 0,033432 - 0,050148$

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un

médecin.

▼ Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit contient des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées.

▼ 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun particulier

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

▼ 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

▼ 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

▼ 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼ 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Stocker à l'abri du gel.

▼ 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ Limites d'exposition

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

▼ DNEL / PNEC

DNEL (Pyrithione zincique): 0,01 mg/kg bw/day
Exposure: Dermique
Durée d'exposition Effets systémiques à long terme

PNEC (Pyrithione zincique): 90 ng/l
Exposure: Eau de mer

PNEC (Pyrithione zincique): 0,01 mg/l
Exposure: Usine de traitement des eaux usées

PNEC (Pyrithione zincique): 0,0095 mg/kg sediment dw
Exposure: Sédiments en eau douce

PNEC (Pyrithione zincique): 0,0095 mg/kg sediment dw
Exposure: Sédiment en eau de mer

PNEC (Pyrithione zincique): 1,02 mg/kg soil dw
Exposure: Terre

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

▼ Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

▼ Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼ Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



▼ Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire complet avec combi-filtre aux traitements par pulvérisation. Le ponçage de surfaces traitées dégage des poussières nocives pour la santé humaine. Porter un appareil respiratoire si nécessaire (P2).

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester. Pendant les traitements par pulvérisation, porter des vêtements de protection à capuche résistants aux produits chimiques, qui ont été approuvés selon EN type 4, 5, 6 et Catégorie III.

▼ Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile (EN 374). Voir les instructions du fabricant.

Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Dispersion PVA
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	8,5
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm ³)	1,43

Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

▼ 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

▼ 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

▼ 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

▼ 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Substance: Pyrithione zincique
 Espèce: Rat
 Test: LC50
 Voie d'exposition: Inhalation
 Valeur: 0,14 mg/l

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le produit contient des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

▼ **Effets sur le long terme**

Aucunene particulier

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Oncorhynchus mykiss*

Test: NOEC

Durée: 14 d

Valeur: 0,05 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Oncorhynchus mykiss*

Test: LC50

Durée: 96 h

Valeur: 0,19 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Daphnia magna*

Test: EC50

Durée: 48 h

Valeur: 0,1 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Scenedesmus capricornutum*

Test: EC50

Durée: 72 h

Valeur: 0,027 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Oncorhynchus mykiss*

Test: EC50

Durée: 96 h

Valeur: 0,22 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Skeletonema costatum*

Test: EC50

Durée: 48 h

Valeur: 0,0052 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Skeletonema costatum*

Test: NOEC

Durée: 48 h

Valeur: 0,00049 mg/l

Substance: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CMIT/MIT (3:1))

Espèce: *Daphnia magna*

Test: NOEC

Durée: 21 d

Valeur: 0,004 mg/l

Substance: Pyrithione zincique

Espèce: *Daphnia magna*

Test: LC50

Durée: 48 h

Valeur: 0,0036 mg/l

Substance: Pyrithione zincique

Espèce: Poisson

Test: LC50

Durée: 96 h

Valeur: 0,0026 mg/l

Substance: Pyrithione zincique
Espèce: Algues
Test: EC50
Durée: 72 h
Valeur: 0,03 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Skeletonema costatum
Test: ErC50
Durée: 72 h
Valeur: 0,36 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Skeletonema costatum
Test: NOEC
Durée: 72 h
Valeur: 0,15 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata
Test: NOEC
Durée: 72 h
Valeur: 0,21 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Poisson
Test: LC50
Durée: 96 h
Valeur: 0,74 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata
Test: ErC50
Durée: 72 h
Valeur: 0,11 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata
Test: EC10
Durée: 72 h
Valeur: 0,04 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Selenastrum capricornutum
Test: EC50
Durée: 72 h
Valeur: 0,11 mg/l

Substance: 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)
Espèce: Daphnia magna
Test: EC0
Durée: 48 h
Valeur: 0,643 mg/l

▼ **12.2. Persistance et dégradabilité**

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

▼ **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol...	Non	0,401	Pas d'informations
Pyrithione zincique	Non	Pas d'informations	50
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (...)	Non	Pas d'informations	3,2

▼ **12.4. Mobilité dans le sol**

5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol...: Log Koc= 0,3959519, Calculé à partir de LogPow (Fort potentiel de mobilité).

▼ **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

▼ **12.6. Autres effets néfastes**

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Déchets

Catalogue Européen de
Déchets (CED)
080112

Étiquetage spécifique

-

Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

ADR/RID

14.1. Numéro ONU -
14.2. Désignation officielle de
transport de l'ONU -
14.3. Classe(s) de danger pour
le transport -
14.4. Groupe d'emballage -
Notes -
Code de restriction en tunnels -

IMDG

UN-no. -
Proper Shipping Name -
Class -
PG* -
EmS -
MP** -
Hazardous constituent -

IATA/ICAO

UN-no. -
Proper Shipping Name -
Class -
PG* -

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Non utilisable

Seveso

-

Sources

Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H330 - Mortel par inhalation.

H331 - Toxique par inhalation.

H332 - Nocif par inhalation.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Non utilisable

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

STTAN

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

24-05-2016(1.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

24-05-2016